

## **NOUVELLES COMMUNALES**

Aperçu des décisions du Conseil communal du 28 février 2024

---

Le Conseil municipal a validé un CDD à temps partiel à passer avec Mme Marie Paule Héritier, pour un poste d'agente d'accueil et guide, au sein du service de la culture.

Le Conseil municipal a pris connaissance des départs au terme de l'année scolaire 2023-2024 (août 2024) de Mme Christine Luyet, enseignante spécialisée au primaire, et de Mme Corinne Antoniotti Zuchuat, enseignante dans les classes de 3H-4H, qui ont fait valoir leur droit à une retraite anticipée ainsi que de M. Fabien Bertuchoz, enseignant généraliste au primaire qui s'orientera totalement dans l'enseignement de l'Economie familiale au CO de St-Guérin, Sion dès la rentrée scolaire 2024-2025.

Le Conseil municipal a nommé Mme Estelle Joliat, collaboratrice administrative auprès du secrétariat général, pour un taux d'activité à temps partiel, ceci afin de compléter l'effectif du contrôle des habitants, avec un entrée en fonction au 1er mars 2024.

Le Conseil municipal a nommé M. Guillaume Cotter, collaborateur à temps complet auprès du service des travaux publics, avec une entrée en fonction au 1er mai 2024.

Dans le cadre de la construction du bâtiment de la sécurité publique, le Conseil municipal a adjugé la pose des échafaudages à l'entreprise Ardag Sàrl.

Le Conseil municipal a autorisé le Club de lutte Savièse Edelweiss à organiser la fête cantonale valaisanne des jeunes lutteurs, le dimanche 26 mai prochain, de 6h30 à 19h00, sur la place verte de la halle des fêtes de Moréchon.

Le Conseil municipal a adjugé à Orbis360 SA la mise à jour de la cartographie 3D des routes communales.

Le Conseil municipal a validé le projet de fresque présenté par Issam Rezgui qui associe deux œuvres, pour orner la cage d'ascenseur située au sud du bâtiment du cycle d'orientation.

Le Conseil municipal a adjugé le mandat d'ingénieur civil, pour les phases 41 et 51, au bureau d'ingénieur sd ingénierie sion SA, en vue de la réfection des réseaux souterrains et de la superstructure de la chaussée de la Route cantonale RC60, pour sa portion située entre le giratoire du Tronzet et son intersection avec la Rue du Stade.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil de la route de Vasse à l'entreprise Reco Services Sàrl.

Le Conseil municipal a adjudé, selon la procédure gré à gré concurrentiel, à l'entreprise Beney Terrassements Sàrl, les travaux de génie-civil, pour la poursuite de l'amélioration de l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public.

Le Conseil municipal a adjudé au triage forestier Cône de Thyon la pose d'un caisson en mélèze à la route de vigne à Tsanchouvae.